

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC)**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Bernhard, Laurent

## Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), 2012*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Energie	1
Alternativenergien	1

# Abkürzungsverzeichnis

**BFE** Bundesamt für Energie  
**KEV** Kostendeckende Einspeisevergütung

---

**OFEN** Office fédéral de l'énergie  
**RPC** Rétribution à prix coûtant du courant injecté

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Alternativenergien

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 23.10.2012  
LAURENT BERNHARD

Depuis 2009, la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables est encouragée en Suisse par le biais de la **rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC)**. Une évaluation externe commandée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a conclu que les modalités de la RPC étaient conformes aux prescriptions législatives et que leur mise en œuvre fonctionnait bien. Dans sa forme actuelle, la RPC permet d'atteindre l'objectif, visé par la loi sur l'énergie, de produire 5400 gigawattheures (GWh) supplémentaires d'électricité renouvelable d'ici 2030. En revanche, le rapport a mis en lumière un potentiel d'amélioration en matière d'efficacité. En effet, 26 à 33 % des projets ont profité d'un effet d'aubaine puisque leur installation aurait été de toute façon construite ou rénovée sans le soutien de la RPC. Par ailleurs, la complexité de l'instrument génère des frais d'exécution substantiels. En 2010, ces frais ont été estimés à près de 7% du total des fonds d'encouragement.<sup>1</sup>

---

1) Communiqué de l'OFEN du 23.10.12; AZ, 24.10.12.